N° 3. — 1870. CV^me ANNEE. Samedi 8 Janvier

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

ET DU VIGNOBLE NEUCHATELOIS.

Paraissant le MERCREDI et le SAMEDI.

La maison HAASENSTEINet VOGLER à Genève, Bâle et Zurich, Francfort s. M., Hambourg, Vienne Leipsic et Berlin, est seule autorisée à recevoir pour nous les annonces de la Suisse et de l'étrange.

PRIX DE L'ABONNEMENT

Pour *Suisse* (*pour l'étranger*, le port en sus).
pour un an, la feuille prise au bureau fr. 6.—
» expéd. franco par la poste » 7.—
Pour 6 mois, la feuille prise au bureau » 3.50
» par la poste, franco » 4.—
Pour 3 mois, » » » 2.25
On s'abonne au bureau de la Feuille, rue du Temple-neuf n° 3, à Neuchâtel, et dans tous les bureaux de poste.

PRIX DES ANNONCES:

Pour moins de 7 lig., 75 c. Pour 8 lignes et plus, 10 c. la ligne, ou son espace. 5 c. la répétition. — Pour s'adresser au bureau, 50 c. Prix des annonces de l'étranger, (non cant.) 15 c. Les annonces se paient comptant ou par remb^t. Les annonces pour le n° du mercredi sont reçues jusqu'au mardi à midi, celles pour le samedi, jusqu'au vendredi à midi.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES. — JANVIER 1870.

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL.

Jours du mois	TEMPÉRATURE en degrés centigrad. Moyenne du jour.	Minim.	Maxim.	Baromèt. en milli. Moyenne du jour.	Eau tombée.	VENT DOMINANT. Direction.	Force.	ETAT du ciel.	REMARQUES.
5	— 0,8	— 4,5	0,5	722,48	—	N-E	calme	couv.	Br. au sol.
6	— 1,2	— 4,3	0,6	720,80	—	»	»	»	» » »
7	6,4	— 0,3	7,3	717,71	0,3	S-O	fort	»	Pl. int. Alp. cl.

LIMNIMÈTRE en mètres.
2,529
2,530
2,535

CHAUMONT.

Jours du mois	TEMPÉRATURE en degrés centigrad. Moyenne du jour	Minim.	Maxim.	Baromèt en milli. Moyenne du jour.	Eau tombée.	VENT DOMINANT. Direction	Force.	ETAT du ciel.	REMARQUES.
3	0,8	— 0,4	2,5	663,2	1,0	S-O	faib.	couv.	Alp. cl. m. neige.
4	0,8	— 2,5	3,9	666,2	—	»	»	clair	» tr.-cl. br. j-q. pied.
5	1,7	— 2,5	3,9	665,5	—	»	fort	»	» » » » »
6	1,1	— 2,6	2,2	663,7	—	»	»	nuag.	» br. sur les lacs
7	2,3	— 0,4	3,4	662.2	3,0	»	»	couv.	» matin.

EXTRAIT DE LA FEUILLE OFFICIELLE

du 6 janvier 1870.

1. Dans sa séance du 24 décembre 1869, le Conseil d'Etat a autorisé le citoyen Emmanuel Bauler à pratiquer dans le canton en qualité de pharmacien-chef

2. Dans sa séance du 28 décembre 1869, le Conseil d'Etat a nommé:

1° Le cit. Ulysse-Eugène Henry, aux fonctions de préposé militaire de la section de Cortaillod, en remplacement du citoyen Marillier, démissionnaire.

2° Le cit. Charles-David Perregaux, aux fonctions de préposé militaire de la section de Boudevilliers, en remplacement du citoyen Ulysse Béguin, démissionnaire.

3. Dans sa séance du 28 décembre 1869, et au vu d'une enquête sur l'administration de la commune de Saules, le Conseil d'Etat a suspendu provisoirement de leurs fonctions les autorités locales de cette commune, et les a remplacées par un Conseil de tutelle composé des citoyens:

Morel, Henri, notaire à Cernier.
Desaules, Frédéric-Henri, à Fenin.
Desaules, Paul, à Saules.

4. Faillite du citoyen Jean Weeser, maître cordonnier, domicilié aux Verrières. Inscriptions des titres au greffe du tribunal civil, à Môtiers-Travers, dès le vendredi 7 janvier 1870 au lundi 7 février suivant, à 9 h. du matin. Liquidation devant le tribunal de la faillite, à l'hôtel de ville de Môtiers, le mardi 15 février 1870, dès les 9 h. du matin.

5. Tous les créanciers et intéressés aux masses en faillite ci-après, sont assignés à se rencontrer à l'hôtel de ville de Môtiers-Travers, devant le juge de la liquidation, pour suivre aux opérations de ces masses en faillite, savoir:

Pour la masse Bohy, Burry et C^e, le mardi 18 janvier 1870, à 9 h. du matin;

Pour la masse Vaucher frères, le mercredi 26 janvier 1870, aussi à 9 h. du matin.

6. Les créanciers de la masse en faillite de Jean-Pierre Stauffer, sont convoqués à se rencontrer personnellement ou par procureurs dûment autorisés, devant le tribunal de la faillite qui siégera à Fontaines, dans la grande salle de justice, le samedi 22 janvier 1870, à 2 h. et demie après-midi, pour entendre des propositions d'arrangement qui leur seront faites, et, cas échéant, suivre aux opérations de cette faillite.

7. Bénéfice d'inventaire du citoyen Jacob Sooder, fabricant de cadrans, en son vivant demeurant à la Chaux-de-Fonds. Les inscriptions seront reçues au greffe de la justice de paix de Chaux-de-Fonds, du jeudi 6 janvier 1870 au samedi 29 du même mois, ce dernier jour jusqu'à 5 h. du soir. La liquidation s'ouvrira à l'hôtel de ville de la Chaux-de-Fonds, salle de la justice de paix, le lundi 31 janvier 1870, dès les 10 h. du matin.

8. Bénéfice d'inventaire de Marie-Claudine née Grenier, veuve de Jean-Jaques Toffel, cabaretière, demeurant en son vivant au Haut-de-la-Tour (Bayards). Les inscriptions seront reçues au greffe de la justice de paix des Verrières depuis le vendredi 7 janvier au vendredi 11 février 1870, à 5 h. du soir. La liquidation s'ouvrira aux Verrières le mercredi 16 février 1870, dès les 2 h. du soir, au lieu ordinaire des audiences de la justice de paix.

9. Bénéfice d'inventaire du citoyen Conrad Barrer, cafetier, demeurant en son vivant à la Chaux-de-Fonds. Les inscriptions seront reçues au greffe de la justice de paix de la Chaux-de-Fonds, du jeudi 6 janvier 1870 au samedi 29 du même mois, jusqu'à 6 h. du soir. La liquidation s'ouvrira à l'hôtel de ville de la Chaux-de-Fonds, salle de la justice de paix, le lundi 31 janv. 1870, dès 2 h. après midi.

Publications municipales

Les contribuables qui n'ont pas encore acquitté la taxe municipale pour 1869, sont invités à le faire d'ici à bref délai, au secrétariat de la Municipalité.

Neuchâtel, 31 décembre 1869.

Le Percepteur.
PH. FAVARGER.

A la suite des déménagements de Noël, la direction de police rappelle au public que tous les changements de domicile doivent être indiqués dans la quinzaine au bureau de recensement. Les personnes qui seront trouvées en contravention, seront passibles de l'amende réglementaire de fr. 2 (art 11 du réglement).

Direction de police.

Les propriétaires de chiens, domiciliés dans le ressort municipal, devront acquitter la taxe réglementaire de fr. 10 par chien, pendant le mois de janvier courant. Cette taxe sera perçue au poste municipal à l'Hôtel-de-Ville.

Neuchâtel, 5 janvier 1870.

Direction de police.

Publications communales.

Ouverture des Musées

La direction des Musées informe le public qu'à partir du 1er janvier 1870, les **musées d'histoire naturelle et d'ethnographie** seront ouverts gratuitement tous les **jeudis** de 10 à midi et tous les dimanches sauf le jour du Jeûne de 2 à 4 h. après-midi.

Le **musée de peinture** est de même gratuitement ouvert au public le dimanche de 1 à 4 h. après-midi.

IMMEUBLES A VENDRE.

Immeubles à vendre
à Hauterive.

Les hoirs de feu Charles-François Favre, feront vendre par enchères publiques, le samedi 22 janvier 1870, dès les 7 heures du soir, à l'hôtel de commune à Hauterive, les deux immeubles ci-après désignés, situés au centre du village d'Hauterive.

1° Une maison d'habitation, ayant rez-de-chaussée et deux étages, renfermant 3 logements, et ayant comme dépendance une place de dégagement devant la maison, le tout joûte de vent et joran M. Jules Clottu, de bise le chemin du village, et d'uberre M. G. Heinzely.

2° Un rez-de-chaussée de maison, comprenant une cave meublée de plusieurs vases de différentes grandeurs, contenant ensemble environ 20 bosses et un grand pressoir en bois, encore en bon état; cet immeuble joûte de joran M. G. de Meuron, d'uberre M. H. Berger, et de vent la rue du village.

S'adresser pour visiter ces immeubles au citoyen Alfred Vautravers, vigneron à Hauterive, et pour les conditions de la vente au notaire J.-F. Thorens à St-Blaise

A vendre ou à louer

près de **Thoune**, dans une des plus belles situations au bord du lac, une maison nouvellement bâtie avec jardin etc. Il serait facile de faire l'arrangement nécessaire pour utiliser cet immeuble comme pension pour les étrangers. Adresser offres affranchies sous les initiales C. E. 555, à l'office de publicité de Haasenstein et Vogler, à Bâle. (H 7.)

Immeubles à vendre

Les hoirs de Louise-Salomé Reinhard née Chaudet, feront vendre par enchères publiques, le samedi 22 janvier 1870, dès les 8 h. du soir, à l'hôtel de commune à Hauterive, les deux immeubles ci-après désignés, situés rière le territoire municipal de la Coudre.

1° **A la Favarge**, une vigne de la contenance de 140 perches carrées environ, confinant de vent et de bise M. Jean-Samuel Favarger, de joran le chemin public, et d'uberre le sentier des vignes.

2° **Sous l'Abbaye**, une vigne contenant environ 2 et demi ouvriers ancienne mesure, confinant de vent M. Fritz Weber, de joran M. F. de Perregaux et un chemin public, de bise Mad. veuve Jeanhenry et d'uberre l'hoirie Doudiet.

Les conditions de la vente sont déposées chez le notaire J.-F. Thorens, à St-Blaise.

Immeuble à vendre.

A vendre, à dix minutes de Neuchâtel, une maison presque neuve, comprenant trois logements et dépendances, avec un jardin y attenant. La position de cet immeuble, d'où l'on jouit d'une vue magnifique sur le lac et les Alpes, le rend particulièrement propre à l'établissement d'un restaurant. S'adr. au notaire Porret, faubourg de l'Hôpital 3, à Neuchâtel, lequel est en outre chargé de la vente d'un jardin de la contenance d'environ deux ouvriers, et situé à proximité de la ville.

A VENDRE.

18. A vendre un **beau grand chien** de race de Danemark, âgé de 8 mois. Ce chien serait très-bon pour la garde d'une campagne ou ailleurs. S'adr. rue Fleury, 20, au second.

19. On céderait à très-bas prix et faute d'emploi, à un fermier ou propriétaire du canton, un cheval âgé, encore très-bon pour le service, moyennant la certitude qu'il sera bien traité S'adr. au bureau de cette feuille.

20. A vendre dans la cave de M. Frédéric de Rougemont, rue du Pommier, **vin blanc** 1868 à 70 c. le pot par brandes, **vin rouge** 1868, premier choix de la ville, à fr. 1»70 le pot. S'adr. à Louis Roulet, rue du Seyon 9.

Au café Burry

Tous les samedis des tripes, soupe aux pois, pieds de porcs et des os. Fondues tous les jours.

En vente chez
Samuel Delachaux, libraire-éditeur
A NEUCHATEL.

Un grand assortiment **d'agendas de Neuchâtel** pour 1870, simples et interfoliés, en reliures de tout genre.

Prix très-avantageux

Un beau choix de **presses à copier**, à prix varié.

A vendre, une grande armoire à deux portes, en noyer, bien conservée. Pour la voir, s'adresser à Mad. Favarger-Kaser, rue des Epancheurs 8, et pour traiter, à M. A. DuPasquier, avocat, à Neuchâtel.

24. A vendre, un cheval de 7 ans, bon pour la course et le trait. S'adr. à Louis Schreyer, fermier, à Gottendart, près Colombier.

Lettres sur la Séparation de l'Eglise et de l'Etat
dans le canton de Neuchâtel, par un Jurassien, chez J. SANDOZ et chez les autres libraires. fr. 1»20

Briques résistant au feu
DE LA MEILLEURE TERRE DE HUPPERT
et de différentes sortes, sont toujours en provision chez le fabricant
C. BALMER,
H-2767) à LAUSEN, Bâle Campagne.

Il vient de paraître
chez Sam. Delachaux
LIBRAIRE, NEUCHATEL
Force et faiblesse du catholicisme
Conférence lue à Neuchâtel le 8 décembre 1869, par L. Henriod, ministre.
Brochure in-12°, prix 40 c.

LIBRAIRIE GÉNÉRALE
de J. Sandoz
A NEUCHATEL.

Poésies de M^me E de Pressensé. Deuxième édition, 1 vol in-12, fr. 2»50.
Sermons de L Rognon, 1 vol. in-12, fr. 3»50.
Mélanges philosophiques, religieux et littéraires, par L. Rognon, 1 vol. in-12, fr. 3»50.
Tableau de l'Eglise chrétienne au dix-neuvième siècle, par A. de Mestral, 1 fort vol. in-8°, fr. 7.
Citadins et campagnards, par Mad. de Witt née Guizot, 1 vol. in-12, fr 2.
Riches et pauvres, par Mad. de Witt née Guizot, 1 vol in-12, fr. 2.
A travers l'Atlantique et dans le Nouveau-Monde, par César Pascal, 1 vol. in-12, fr. 3»50.
Discours prononcés à l'ouverture des réunions du christianisme libéral à la Chaux-de-Fonds, Brochure 50 c.
Enseigne-nous à prier. Deuxième édition, 1 vol. in-12, cart., fr. 1»50.
Réalité de la vie domestique, quatrième édition, 2 vol. in-12, fr. 5.
L'arc dans la nuée. Deuxième édition. 1 vol. in-24, cart. fr. 1,

HOTEL DU CERF
A vendre excellente eau de cerises vieille, ainsi que bon rhum vieux.

Chez Samuel Delachaux

libraire, Neuchâtel.

Agenda de poche de Neuchâtel

pour l'année 1870, en reliures de tout genre, à des prix très-avantageux.

Un assortiment complet d'**agendas historiques à effeuiller,** depuis le prix de 90 centimes.

Memento de cabinet, long, édition suisse et française.

Poudrettes

Un propriétaire de vignes offre à vendre à un prix modique, 5,000 poudrettes de deux ans, rouge de Derrière Moulin, première qualité S'adr. franco à M. C. J. 69, Chez-le-Bart

32. A vendre d'occasion un bon **burin-fixe**, avec sa roue. S'adr. à Charles Olivier, à Colombier.

33 A vendre un char à banc léger, encore en bon état; prix fr. 150. S'adr. au bureau d'avis.

Café du Siècle

Bière de Lochbach

première qualité.

Au magasin de Porret-Ecuyer

RUE DE L'HOPITAL 5.

Nonnettes de Dijon, dessert pour personnes âgées.

Magasin de tabacs et cigares

EUGÈNE EVARD

Hôtel des postes, Neuchâtel.

Reçu d'une fabrique d'Allemagne une partie de bons cigares Cuba-Mexique, à vendre au prix de fabrique à fr 5 le 100

Au dit magasin, du tabac de Cuba importé et du Navy Snocking à fr. 1»50 la livre.

Du tabac varinas véritable en rouleau à fr. 4 la livre.

Il a toujours un grand choix de cigares et tabacs en tous genres, ainsi qu'en pipes, porte-cigares d'écume, bruyère, mérisier et autre, cannes, et de la pâte anglaise à polir les métaux.

12 A vendre, deux très-beaux jeunes chiens de trois mois, grande race (Terre-neuve). S'adresser au bureau de cette feuille, qui indiquera.

38. A vendre des caisses de différentes grandeurs pour bouteilles, des bonbonnes en verre, divers tonneaux, un écrou et plusieurs vis de pressoir en noyer, quelques pièces de chêne et des poudrettes bon plant du pays. Le tout provenant de feu M. le greffier Girard, d'Auvernier. S'adr à M. A. Balschun, conseiller de préfecture au dit lieu

POUR FUMEURS

Le soussigné offre à vendre les cigares suivants qui sont tous d'une très bonne qualité.

La Vuelta Abajo (Tabac Java)	à fr.	20	par	1000
Trabucos Esperanza (Bresil Java)	à »	26	»	»
Monthero (Ambalema Cuba)	à »	46	»	»
Non plus ultra (Ambalema Havanna)	»	55	»	»

Ces cigares ont beaucoup de magasin et sont d'un délicieux arôme Les deux dernières sortes surtout sont de premier choix et à préférer aux cigares de Leipsig tant recommandés par les journaux. Envois d'échantillons de 500 pièces, contre remboursement; au cas où ils n'auraient pas répondu à ce qu'on en attendait, ils seront échangés sans aucune difficulté.

1035 **Geiger-Heinrich, ZURICH.**

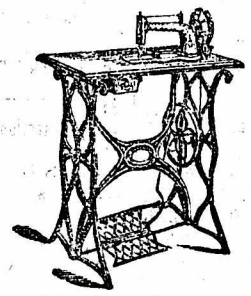

Machine de famille

Nouvelle invention

DE LA

COMPAGNIE SINGER

DE NEW-YORK.

Marque de fabrique

Malgré la grande supériorité déjà reconnue des véritables machines américaines SINGER, cette Compagnie vient encore d'inventer une nouvelle machine à coudre spécialement pour tailleurs et métiers, et de perfectionner ses nouvelles machines de famille.

Un envoi bien assorti de ces différentes machines vient d'arriver de New-York et se trouve en vente chez l'agent accrédité de la Compagnie,

F. Bourquin et Béguin, fournitures d'horlogerie,
rue de l'Hôpital 19 NEUCHATEL.

Fabrique de poudre d'os

à Fiez, (Vaud)

Poudre d'os fine, provenant d'os non épuisés; engrais approprié pour les **prairies, les céréales,** les **cultures du printemps** et la **vigne.** Prix 10 francs le quintal rendu franco en gare à Grandson. Les personnes qui désirent faire usage de cet engrais, sont priées d'adresser leurs commandes au plus tôt, pour éviter un retard dans l'expédition au moment de son emploi. S'adresser à A. Gilliard-Dufour, à Fiez (Vaud).

La Préservation personnelle

Essai médical populaire sur la guérison de la débilité nerveuse et physique et les infirmités de la jeunesse et de l'âge mûr, etc., par le Dr S. LA'MERT, n° 37, Bedfort square, à Londres, membre du collége des chirurgiens de l'Angleterre, etc. Consultations tous les jours.

La Préservation personnelle, ornée de nombreuses gravures et de cas, contient les causes, les symptômes et les complications de toutes les maladies qui se rattachent aux voies urinaires. En vente, sous enveloppe chez M. Joël Cherbuliez, libraire, Grand'rue n° 2, à Genève, à fr. 1»50, franco par la poste: 2 fr,

43. A vendre, un **piano** en bon état. S'adr. rue du Seyon, n° 12, 3me étage.

Pâte aux plantes pectorales des Alpes

inventée et préparée par Deslusses

de Versoix, canton de Genève.

L'effet de cette pâte contre la toux, l'enrouement, le catarrhe violent ou chronique, est constaté dans les rapports de médecins les plus réputés en Europe, et c'est avec raison que ce remède pectoral est regardé comme un des meilleurs et des plus efficaces contre ces maladies.

Se vend 1 fr. la boîte, à Neuchâtel chez MM. Jordan et Baillet, pharmaciens. (H 2589.

Pommade anti-herniaire.

de **Godefroy Stourzenegger, à Hérisau,** Appenzell. Cet excellent remède qui ne contient aucune matière suspecte, et dont l'effet est constaté par nombre de cures surprenantes et attestées, se vend en pot de fr. 5, chez l'inventeur même.

Toux. Maladies de poitrine.

Les **pectorines** (tablettes de bon goût) du Dr **J. J. Hohl** à **Heiden** sont approuvées et recommandées par un grand nombre de médecins contre la **toux, l'enrouement** et les **catarrhes,** ainsi que contre **l'asthme,** les **affections pulmonaires** et les symptômes de la phthisie. Nombreux certificats Se vendent à 75 cent. et fr. 1»10 la boîte, dans les pharmacies **Matthieu à Neuchâtel** et **Hauser à Fontaines.**

ON DEMANDE A ACHETER.

48. On désire acheter d'occasion un établi d'horloger avec ou sans tiroir. S'adr. au bureau d'avis.

49 On demande à acheter au plus près de la ville 2 à 3 ouvriers de vigne. S'adr. à Léon Gauthier, rue du Seyon 16.

50. **Demandé:** Une forte partie de planches de noyer, très-sèches, de deux pouces (bois de tronc) Les offres, avec les prix, doivent être envoyés à J. PAYS et fils, (H. 3834) à Lucerne.

A LOUER.

51. A louer pour le mois de juin, un magasin garni des meubles nécessaires pour épicerie et mercerie, avec un appartement, situés au centre de la ville de Boudry. S'adr. à Aug. Mader, au dit lieu.

52. A louer pour la St-Jean, un appartement de 7 chambres et un de 11, avec balcons, jardin, portion de vigne Vue splendide. S'adresser à M. Guinand, architecte, rue de la Serre 5.

53. On offre à louer pour deux filles tranquilles, une jolie chambre bien située, avec cheminée. S'adr, à R. Lemp, agent, rue Purry 4.

54. A louer pour le mois de mars, un petit magasin rue du Coq-d'Inde n° 4. S'adr au magasin d'épicerie. A vendre une banque avec tiroir et vitrines.

55 A louer, dès le 15 janvier, une chambre meublée. S'adr. à Port-Roulant 13.

56 A louer dès maintenant à St-Jean prochaine, un joli appartement de 4 pièces, cuisine, cave et eau dans la cour, à St-Nicolas. La situation est des plus attrayante. S'adr. à M. L.-C. Lambelet, rue du Château 11.

57. A louer, pour un monsieur, une jolie chambre ayant vue sur la rue du Seyon. S'adresser rue des Moulins 38, au second, à droite.

58 De suite une chambre meublée, rue du Coq-d'Inde 11.

59. De suite, deux chambres meublées, une pour deux messieurs, et l'autre pour un; plus deux mansardes pour quatre coucheurs N° 5, Ecluse.

60. A louer, pour tout de suite, une jolie chambre meublée. S'adr à la boulangerie rue de l'Hôpital. n° 1

61. De suite, une jolie chambre bien meublée, se chauffant, rue du Môle, 5, au 3me.

FEUILLETON

NOS VICTIMES

Dans un volume intitulé: *Nos ennemis et nos alliés,* M. Arthur Mengin a passé en revue les animaux qui semblent créés, ceux-ci pour nous servir, ceux-là pour nous combattre.

En voyant hier un pauvre chardonneret auquel on avait crevé les yeux pour le faire chanter, j'ai pensé qu'il manquait à ce volume un chapitre: *Nos victimes.*

Quel martyrologe que celui des bêtes que nous immolons sans souci à toutes les fantaisies de notre gourmandise ou de nos plaisirs!

A commencer par cette malheureuse oie qui a fait le plus bel ornement de nos halles pendant toute la période de Noël, et qu'on a condamnée pendant près d'un mois à l'engraissement forcé.

On sait de quelle façon s'opère cet aimable exercice. Deux fois par jour, une femme assise couche par terre l'oie en lui posant un pied sur chaque aile, puis elle lui chatouille agréablement la gorge.

L'oie ouvre alors le bec pour exprimer sa joie, et crac! c'est justement l'occasion que le bourreau femelle attendait pour lui introduire dans l'œsophage un joli entonnoir par lequel elle lui fait descendre le maïs dans le jabot à grand renfort de doigt.

Délicieuse façon de prendre un repas.

Dans le Haut-Rhin, pour mettre le comble à leur jouissance, à l'âge de trois mois, on plume les oies toutes vives.

Après cela, c'est encore un traitement assez doux auprès de celui qu'en certains endroits on fait subir aux infortunés volatiles pour leur dilater le foie, dilatation qui ne paraît avoir rien de commun avec celle de la rate.

Vous concevez bien qu'on n'amène pas un foie d'animal à prendre des proportions quadruples et quintuples de celles qu'il devrait naturellement avoir, sans causer de graves désordres dans son économie intérieure.

La dilatation du foie est donc chez les oies une véritable maladie, et si elle n'a pas de nom dans les dictionnaires de médecine, c'est qu'il est peu probable que ces messieurs de la Faculté soient jamais appelés à la soigner.

En effet, tous les soins n'ont tendu jusqu'ici qu'à la faire croître et embellir.

Dans ce but, les engraisseurs usent de divers moyens fort ingénieux.

D'abord, comme on a remarqué que l'obscurité est favorable à l'engraissement, ils commencent le plus généralement par crever les yeux de leurs bêtes.

L'animal aveugle est ensuite inséré dans une cage très-étroite, de façon qu'il ne puisse faire un mouvement, pas plus de droite à gauche que d'avant en arrière, et l'on s'occupe activement de le gorger.

Cette opération se fait avec des boulettes de farine de maïs, qui étoufferaient promptement le canard, si on ne lui donnait de temps en temps de l'eau saturée de charbon pilé et quelquefois mélangée, à dessein, de gravier, parce qu'on a constaté que cette addition le rendait bien plus malade.

Toutefois, l'on n'abuse pas de la boisson, attendu qu'à en croire les gens compétents, il n'y a rien qui réussisse comme de faire souffrir au patient toutes les horreurs de la soif.

Nos *bons villageois* du Bas-Rhin et de la Haute-Garonne ont encore un petit procédé que je vous recommande.

Ils transportent leur canard en cage devant un feu vif, et quand l'animal est à moitié cuit, ils le réintègrent dans sa cave fraîche et solitaire.

C'est le traitement par la fluxion de poitrine.

On reconnaît que la dilatation du foie est à point à la difficulté de la respiration. Si on tardait alors un moment à étrangler le canard, il étranglerait tout seul.

Ce procédé ne peut mieux se comparer qu'à celui non moins ingénieux employé par les Indiens de la Nouvelle Grenade pour se procurer le poison secrété par une certaine espèce de grenouille, ou à cet autre, tout aussi charmant, mis en usage par les Chinois pour faire travailler les huîtres perlières.

La grenouille en question, nuancée de rouge et de jaune, et que les savants ont baptisée du nom harmonieux de *Phillobates melanorhinus,* secrète, par la région dorsale, un venin laiteux et visqueux d'une force terrible.

Pour pousser à la secrétion, les Indiens ont imaginé d'introduire dans la bouche de l'animal une petite palette de bois qui le fait souffrir, mais sans le tuer. Tout le dos de l'infortunée grenouille se couvre alors de venin, dans lequel nos braves Indiens se hâtent de tremper la pointe de leurs flèches.

Au tour du procédé chinois.

Personne n'ignore que la perle est le produit de la sécrétion d'une certaine espèce d'huître. Eh bien! la civilisation, qui dans ce cas pourrait assez bien s'appeler la barbarie, a trouvé là aussi le moyen d'activer la précieuse sécrétion.

Apprenez, aimable lectrice, de quelle façon procèdent les habitants des bords du Tche-Kiang, livrés tout particulièrement à ce genre d'industrie; apprenez-le, aimable lectrice, et frémissez!

Lorsque ces misérables ont rempli leurs parcs d'huîtres perlières, ils prennent ces huîtres une à une, et, avec une tarière excessivement fine, les percent d'un trou par lequel ils introduisent une aiguille.

Leur grand soin est que l'aiguille n'entre pas au point de tuer l'animal, mais pénètre assez cependant pour le blesser; puis, l'aiguille, mise au point, est brisée extérieurement au ras de la coquille, de façon que la pointe, constamment en arrêt, entretienne vive la plaie faite à l'infortunée bête.

Que pensez-vous de ce raffinement?

Il est, paraît-il, indispensable pour que l'huître surexcitée sans relâche, gagne la maladie nerveuse qui lui fait déposer au fond de sa coquille le germe de la perle.

Les Espagnols, à leur tour, utilisent d'étrange façon la propriété naturelle qu'ont les

62. A louer, de suite, une jolie chambre meublée se chauffant, pour un monsieur. S'adresser à la boulangerie, rue du Seyon 5.

63. A louer, de suite, pour un monsieur, une chambre meublée, Ecluse 18, au second.

64. De suite, une chambre meublée, se chauffant, rue du Château 7, au second.

65. A louer, deux jolies chambres meublées et indépendantes, pouvant se chauffer, rue de l'Industrie 5, au second.

66. A louer pour le commencement d'avril, un bel appartement de six chambres, une de domestique et toutes les dépendances nécessaires. S'adr. aux Terreaux 5, 3me étage. A la même adresse, une jolie chambre meublée, avec la pension

67 M. Bourquin-Kaufmann, rue du Seyon 16, offre une chambre à louer, avec ou sans la pension.

68. A louer une chambre meublée se chauffant. S'adr. au magasin Vuithier-Roy, sur la place du Port.

69. A louer, une jolie chambre meublée, située au centre de la ville et au soleil levant. S'adr. ruelle Dublé, nº 1, au 1er.

70. Une chambre non meublée, à louer à une personne seule, rue de l'Hôpital, 9, au second étage.

71 A louer une belle chambre meublée, rue Purry 4, au second.

DEMANDES A LOUER.

72. On demande à louer, pour le 15 avril, un logement de 3 ou 4 chambres et cuisine, à quelques minutes de la ville. Adresser les offres à Mlle Gruet, rue du Château.

73. Une personne âgée et seule, demande un petit appartement, à défaut une chambre à feu. La même personne offre à vendre un tour à polir les bouts de carré, ainsi que les vis. S'adr. rue St-Honoré, 14, au premier, à gauche.

74. On demande à louer, pour Saint-Jean prochaine, un appartement de 4 à 5 pièces et dépendances. S'adr. à M Thiébaud-Leuba 7, rue de l'ancien Hôtel-de-Ville.

75. On demande à louer, de suite, deux chambres meublées contiguës et bien situées, S'adr. au bureau de cette feuille

76. Pour St-Jean prochaine, on demande à louer, à Neuchâtel, un logement ou local de 3 à 4 pièces, convenable pour y établir une pension alimentaire, et si possible au premier étage. Adresse à prendre au bureau de cette feuille.

77. On demande à louer de suite dans ville ou la banlieue, un débit de vin soit café restaurant. Adresser les offres franco au bureau de ce journal, sous les initiales L. V.

crabes de reproduire les membres qu'ils viennent à perdre.

Certains pêcheurs des côtes d'Espagne prennent-ils un crabe, ils se contentent de lui casser les pattes et les rejettent à l'eau, pour recommencer la même opération l'année suivante.

Pour que les pattes repoussent bien, il faut qu'elles aient été arrachées dans une articulation. Le crabe, qui sait à quoi s'en tenir là-dessus, recommence une seconde amputation dans la jointure, au cas où on l'aurait mutilé trop bas.

Comme cela, c'est le crustacé lui-même qui travaille pendant douze mois pour la nourriture du pêcheur. Je sais peu d'exploitations plus cyniques.

Je ne dis rien des chapons qui subissent avec le bœuf — pour notre plus grande satisfaction culinaire — les rigueurs du célibat forcé.

Le lapin « *demande à être écorché vif,* » je veux bien le croire, puisque la *Cuisinière bourgeoise* l'affirme; mais la carpe aime-t-elle vraiment, comme l'assurent les ménagères, à être écaillée vive? Le homard et l'écrevisse éprouvent-ils une jouissance particulière à être jetés vivants en plein court-bouillon, quel que soit d'ailleurs l'arôme enchanteur qu'en dégagent les aromates?

Hélas! hélas! qu'il serait long le martyrologe des pauvres bêtes ainsi sacrifiées à nos petites jouissances.

Les Hollandaises, elles, mettent un point d'honneur... culinaire à dépecer le cabillaud palpitant.

OFFRES DE SERVICES.

78. Une domestique âgée de 20 ans, ayant de bonnes recommandations, cherche pour tout de suite une place de femme de chambre ou pour faire tout ce qui se présente dans un ménage. S'adr à Mad. Barbezat, rue de l'Hôpital 15, au 4me.

79. Une femme d'âge mûr et robuste, demande une place de cuisinière dans une bonne maison, ou pour tout faire dans un ménage. S'adr. chez Mad Widmeyer, ruelle des Halles 3.

80 On cherche à placer comme petit domestique chez un agriculteur, un jeune homme de 16 ans, pour lequel on n'exigerait point de gages. S'adr. à L Perrochet, à Auvernier.

81. Une femme âgée de 33 ans, cherche une place pour aider à la cuisine ou pour faire un ménage. S'adr. chez Mad. Widmeyer, ruelle des Halles 3.

82. On cherche à placer comme bonne ou pour faire un petit ménage, une jeune fille recommandée et âgée de 17 ans. S'ad. rue du Môle, nº 5, 1er étage

83. Une brave fille âgée de 17 ans, qui a déjà passé dix-huit mois dans un pensionnat de demoiselles de la Suisse allemande, et qui connait tous les travaux manuels, désire se placer dans une honorable famille du canton de Neuchâtel, où elle aurait l'occasion d'apprendre le français. S'adr., par lettre affranchie, au bureau du *Tagblatt*, à Bienne.

DEMANDES DE DOMESTIQUES

84. On demande une domestique fidèle et robuste, sachant bien faire la cuisine, parlant le français, pour tout faire dans un petit ménage. Inutile de se présenter sans de bons renseignements. S'adr. rue du Musée nº 5.

85. On demande pour apprenti jardinier, un jeune homme robuste qui sache le français. S'adr. chez M. Durig, à Fahys 7.

86 On demande pour de suite une cuisinière sachant faire un bon ordinaire. Inutile de se présenter sans de bonnes recommandations S'adr. au bureau de la feuille d'avis

87. On demande un garçon d'office et plusieurs filles pour faire des ménages, pour Lausanne et environs. S'adr. franco à Reber, agent d'affaires, à Lausanne.

88 Mad Borel-Blakeway demande de suite une domestique de toute confiance, connaissant bien tout le service d'un ménage soigné. 4, rue du Coq-d'Inde.

89 On demande pour faire un ménage sans enfants, une fille propre et active, pouvant produire de bonnes recommandations. S'adr. au bureau d'avis.

90. On demande pour la fin de janvier ou les premiers jours de février, dans une bonne maison, un valet de chambre muni de certificats de fidélité et capacité. On accorderait la préférence à un homme pas très-jeune. Pour informations, s'adresser à J. Kuchlé-Bouvier, tapissier, faubourg du Lac.

91. On demande pour tout de suite une bonne allemande ayant déjà soigné de petits enfants et pouvant fournir de bonnes recommandations. S'adr. au bureau de cette feuille.

OBJETS PERDUS OU TROUVÉS

92 Dans la première quinzaine de décembre, perdu sur la route de l'Evole, un carnet de la Caisse d'Epargne, nº 20 650, que l'on est prié de remettre à la dite Caisse.

Et n'est-ce pas un gourmet français, l'illustre baron Brisse, qui, s'indignant contre les malotrus qui s'avisent de manger les huitres mortes, a écrit que la suprême joie du gourmand était de sentir sous son palais le trop savoureux mollusque tressaillir « dans les dernières convulsions de l'agonie? »

Enfin ne plumons-nous pas les oies vivantes afin d'en tirer le duvet qui garnit nos édredons, et aussi pour avoir ses longues plumes qui, convenablement taillées et trempées dans l'encre, engendrent tant de livres douteux et de piteux articles?

Vous imaginez-vous, par hasard, que leurs propriétaires se les sentent extraire sans douleur? Non, vous ne le supposez pas, vous qui pousseriez de si beaux cris à la seule pensée de vous laisser arracher une molaire.

Petite Presse.

93. On a perdu, de la rue de la Serre à la la poste, en passant par la route de la gare, la rue de l'Hôpital et la rue du Seyon, un porte-monnaie d'enfant, contenant une pièce de 5 fr. en or Le rapporter, contre récompense, rue de la Serre 7

94. On a perdu, samedi 1er janvier, au faubourg, un médaillon en émail bleu et or, attaché à un ruban noir. La personne qui l'aurait trouvé est priée de le rapporter au bureau d'avis, contre une bonne récompense.

AVIS DIVERS.

95. Un jeune homme qui parle allemand et français, et qui écrit ces deux langues, cherche une occupation quelconque dans un magasin, bureau, etc. S'informer chez M. Hoffstetter, convreur, rue Ancien Hôtel-de-Ville.

Crédit foncier neuchâtelois

MM. les actionnaires du Crédit foncier neuchâtelois sont convoqués en assemblée générale, aux termes de l'art. 23 des statuts, pour jeudi 27 janvier courant à 10 h. précises du matin, à l'hôtel de ville de Neuchâtel.

ORDRE DU JOUR :

1º Rapport du Conseil d'administration sur la gestion et les comptes du 6me exercice ;

2º Approbation des comptes et fixation du dividende ;

3º Nominations règlementaires.

Les actionnaires porteurs de 5 actions au moins, devront à teneur de l'art. 20 des statuts, s'ils veulent prendre part à cette assemblée, opérer le dépôt de leurs titres jusqu'au lundi 17 janvier courant, inclusivement, savoir :

A Neuchâtel, au siége de la société, chaque jour de 9 h. du matin à midi et de 2 à 5 h. du soir. — A la Chaux-de-Fonds, chez M. Edouard DuBois Ducommun, rue Léopold-Robert — Au Locle, au domicile de M. Léopold Perret-Bréting

Une carte d'admission, nominative et personnelle, sera remise à chacun d'eux, et des modèles de pouvoirs seront délivrés aux actionnaires qui voudront faire usage du droit que leur donne l'art 21 des statuts de se faire représenter à l'assemblée générale.

Neuchâtel, le 4 janvier 1870

Le président du conseil administratif,
SANDOZ-MOREL.

DEMANDE DE TAUPIERS

Depuis huit ans, les taupes et grosses souris n'ont pas été prises sur le territoire communal des Geneveys sur-Coffrane, et pendant ce temps, elles y ont causé de grands dommages par leur nombre prodigieux. La dite commune demande de bons taupiers associés; les personnes disposées de se charger de cet emploi, sont invitées à adresser leurs offres de service d'ici au 24 janvier 1870 à M Louis Perregaux-Dielf, président du conseil administratif.

La remise aura lieu dans la salle de commune, le prédit jour 24 janvier 1870 à 1 h. après midi, où les amateurs pourront prendre connaissance des conditions.

Geneveys s/Coffrane, le 3 janv. 1870.

Par ordre de l'assemblée des propriétaires de terres,
Le Secrétaire, Paul PERREGAUX.

Avis. Les contribuables à l'entretien des routes de 4me classe, du ressort communal de Boudry, habitant rière cette commune, sont convoqués pour l'assemblée générale réglementaire qui aura lieu à l'hôtel-de-ville de Boudry, dimanche 16 janvier 1870, à une heure après midi.

ORDRE DU JOUR :

Rapport de la commission de vérification des comptes;

Nomination de la commission des routes.

Boudry, le 4 janvier 1870.

Pr le Secrétaire des Assemblées générales,
Ch.-H. AMIET.

Théâtre de Neuchâtel

Direction de M. Ferdinand LEJEUNE

JEUDI 13 JANVIER 1870

LA FILLE DE L'AVARE

Coméd. en 2 actes, du théâtre du Gymnase

Un mari qui pleure

Comédie nouvelle en 1 acte du théâtre franç.

J'invite le colonel

Pièce comique en 1 acte.

On commencera à 8 heures très précises

Société d'utilité publique. — Conférence publique samedi 8 janvier 1870, à 8 h. du soir, dans la salle du Grand-Conseil. **Théodore Parker**, par M. Théophile Bost, pasteur à Verviers (Belgique).

Collége municipal

Les leçons de 11 h., destinées surtout aux jeunes apprenties, commenceront le 10 janvier. Le Directeur.

Cercle libéral

Assemblée générale ordinaire le samedi 15 janv. 1870, à 8 h. du soir.

ORDRE DU JOUR :

Reddition des comptes.
Election du Comité.
Révision du réglement.

LE COMITÉ.

Emprunt à primes 1861

DE LA VILLE DE MILAN

33me tirage — 1 janvier 1870 — Séries tirées:
1811 — 2707 — 5436 — 4162 — 4604 — 5301 — 5544 — 5909 — 6816.

104 On demande pour la ville un bon remonteur ayant l'habitude des petites pièces et connaissant aussi les remontoirs Conditions avantageuses. S'adr. au bureau d'avis.

CAISSE DE RENTES SUISSE

Assurances sur la vie. Rentes viagères.

La Direction centrale de la Caisse de rentes suisse (Renten Anstalt), prévient ses sociétaires qu'à dater du 3 janvier 1870, les agences principales paieront les arrérages des rentes échus et encaisseront les primes de l'année 1870, à teneur des statuts. Le dernier compte-rendu paraîtra sous peu et sera à la disposition des intéressés

La **répartition des bénéfices**, qui a commencé en 1868, suit dès-lors une marche ascendante et s'étendra d'année en année à un nombre toujours plus considérable d'assurés Statuts et tarifs sont délivrés gratuitement par MM. Louis Sandoz-Bobillier, et Ch. Colomb, notaire, à Neuchâtel, Aug. Guillaume, notaire, aux Verrières, et D.-H. Morthier, à Dombresson.

ATTENTION. La séance d'ouverture du COURS DE LITTÉRATURE de M. de Ribaucourt, est renvoyée au lundi 10 courant, à 5 h. du soir, à la salle de chant du gymnase communal.

AVIS. M. J. Delorme, à Cortaillod, informe le public qu'il se charge du rhabillage des montres, pendules, posage des glaces et verres de montres; il fournit des montres sur commande.

Conférences publiques pour hommes.

Oratoire des Bercles

Lundi 10 janvier à 8 h. du soir **Thomas Platter**, ou un étudiant au 16me siècle, par M. C. DuBois, professeur.

Changement de domicile

Louis Favre, tonnelier, annonce à ses pratiques et au public en général, qu'il a transféré son domicile, rue des Moulins nº 35. Son atelier est toujours à l'Ecluse, maison Bonhôte.

Place de concierge de la Société de construction.

Par suite de décès, le poste de concierge de la Société est mis au concours. Les offres de services devront être accompagnées de certificats et déposées au bureau, rue de l'Industrie, nº 5, jusqu'au 15 janvier courant, où les postulants pourront prendre connaissance des charges et avantages.

Grande Brasserie Vuille

Salle de droite

DIMANCHE 9 JANVIER 1870

Seconde soirée théâtrale

donnée par quelques jeunes amateurs

Sourd comme un pot

Comédie-vaudeville en 1 acte

LE CODE DES FEMMES

Vaudeville en 1 acte

Le caporal & la payse

Coméd.-vaud en 1 acte

On commencera à 8 heures.

ENTRÉE: 50 CENTIMES

Conférence publique

Lundi 10 janvier 1870, à 8 heures du soir, chapelle du collége des Terreaux,

Réponse à M. le ministre Henriod

sur

la Force et la Faiblesse du catholicisme.

Par M. BERSET, curé.

Changement de domicile

Cecile Brossin, lingère, prévient son honorable clientèle qu'elle reste rue de l'Ecluse 4, maison Jaccard, au 3me. Elle saisit cette occasion pour annoncer à ses pratiques qu'elles trouveront toujours chez elle un ouvrage propre et soigné.

Réunions religieuses libérales.

Dimanche prochain 9 janvier, une réunion religieuse du christianisme libéral, présidée par M. le pasteur Théoph. Bost (de Verviers), aura lieu au temple de la Chaux-de-Fonds, à 4 heures de l'après-midi.

Le même jour, **à 5 heures précises**, M. Félix Pécaut, présidera une réunion analogue à Neuchâtel, à la chapelle des Terreaux.

H. WEBER-MOOS,

Bandagiste-orthopédiste, fournisseur de l'université et de l'hôpital de Zurich, se recommande à toutes les personnes affectées pour le soin parfait de corsets et appareils contre les déviations du tronc, courbures, faiblesses et raccourcissements des jambes; de bandages herniaires et contre les descentes de l'utérus, ceintures ventrières; bras et jambes artificielles, système américain. Il se trouvera le lundi 10 janvier à l'hôtel du FAUCON, à **Neuchâtel.**

116. Un bon vigneron trouverait à cultiver 40 à 50 ouvriers de vigne. S'adr. à M. Ravenel, à Bôle.

Changement de domicile

Dès le 1er janvier, l'atelier de reliure de M. J.-H. Bonhôte sera transporté **rue du Coq-d'Inde 12.**

Changement de domicile.

Louis Bonny, terrinier, précédemment à l'Ecluse vient de transporter son domicile et ses ateliers à l'Evole 12, ancienne maison Müller.

☞ **Deutsche Bibelstunde im Lokale der «Brüder», jeden Montag, Abends 8-9 Uhr, rue du Seyon, 14.**

ACCORDAGE. — Beaucoup de personnes ayant témoigné le désir de faire accorder leurs pianos, je les prie de m'adresser leurs demandes comme suit : Schlegel, poste restante, Neuchâtel.

121. M. F. Zimmermann, faubourg de Bâle à Mulhouse, brasserie Grimm, demande une petite **Société de chanteurs comiques**. S'adresser par écrit pour traiter. (H. 3827).

ETAT CIVIL DE NEUCHATEL.

Promesses de mariage.

Charles Delarbre, horloger, de Travers, et Sophie-Joséphine Ruedin; les deux demeurant à Cressier.

Nicolas Marthaler, bernois, demeurant à Bümpliz, et Anna-Maria Krähenbühl, dom. à Neuchâtel.

Louis-Jules Sautter, architecte, genevois, dom. aux Eaux-Vives, et Antoinette-Elisabeth-Georgine Borel, domiciliée à Genève.

Louis Perruchi, maçon, tessinois, et Sophie-Eugénie Richard, tailleuse; tous deux dem. à Neuchâtel.

Naissances.

26 décembre. Estelle-Julia, à Charles-Henri Wanner et à Julie-Caroline née Rosselet, de Thielle.

27. Gérald, à Henri-Louis Arthaud et à Louise-Philippine née Jaccard, vaudois.

28. Paul-Eugène-Adrien, à Paul-Eugène L'Eplattenier et à Marie-Adèle née Convert, des Geneveys-sur-Coffrane

31. Un enfant du sexe féminin, né-mort, à Edouard-Henri Cornu et à Justine née Isler, de Gorgier.

31. Marie-Marguerite, à Jean-Louis Meister et à Rose-Lisette née Grellet, zuricois.

31. Emma-Marguerite, à Nathanael Kibiger et à Emma-Marguerite née Furrer, badois.

1er janvier 1870. Louise-Lina, à Joseph Altermatt et à Louise-Caroline née Kuenzi, français.

3. Henri-Adolphe, à Jean-Jacob Plüss et à Thérèse née Lehmann, argovien.

4. Henri-Edouard, à Benoit-François-Henri Wittwer et à Henriette-Louise née Sennwald, bernois.

Décès.

2 janvier. François-Isaac Cherpillod, 76 ans, 8 m., 11 jours, jardinier, veuf de Jeanne-Esther née Ramseyer, vaudois.

4. Marie-Julie née Jeanmonod, 53 ans, 3 mois, 13 j., épouse de Eugène-Edouard L'Eplattenier, des Geneveys-sur-Coffrane.

6. James-Alphonse, 2 ans, 11 mois, fils de Charles-Henri Porret et de Anna-Barbara née Marolf, de Fresens.

SUR LE NIL

1er novembre.

L'impératrice était attendue hier à Louqsor. En effet, vers quatre heures on a distingué la fumée du paquebot, et une demi-heure après, il accostait le débarcadère. M. de Chennevières, directeur des musées, était seul sur le bord quand l'impératrice a débarqué; mais bientôt personnages officiels et autres sont arrivés à la file pour présenter leurs hommages ou se faire présenter eux-mêmes.

Tout le monde d'ailleurs était en tenue de voyage: l'impératrice et sa suite sont restées pendant environ une heure à causer debout sur le rivage avec les allants et venants, puis on est rentré à bord; le soir, il y a eu réception pour tous ceux qui ont voulu s'y rendre.

Par une coïncidence que je crois fortuite, un banquet était offert par le vice-roi aux voyageurs des quatre bateaux réunis, ce même soir, dans une grande tente pavoisée qu'on avait élevée sur la berge; il y a eu force toasts assaisonnés de petits *speaches* bien sentis.

Ce soir, nous coucherons à Esneh.

5 novembre,

Au moment où notre bateau quittait Louqsor, au lever du soleil, quatre chameaux richement caparaçonnés emportaient à Karnak l'impératrice et trois personnes de sa suite; les autres étaient sur des ânes. Cette pittoresque et étrange caravane disparut bientôt derrière les antiques murailles, et nous reprimes notre course vers Assouan.

Je cite rapidement et sans me lancer dans des descriptions qui ne peuvent donner aucune idée de ces constructions imposantes les diverses étapes de notre route: Esneh, enfoui encore en grande partie sous les maisons d'une petite ville arabe; Edfou, un des temples les plus grands, les plus beaux et les mieux conservés de la Haute-Egypte; nous retrouvons sur ses immenses pilônes (portiques mesurant les deux tiers de la colonne Vendôme) les noms de quelques héros obscurs de la bataille des Pyramides; les carrières de Gebel-Silsileh; le temple d'Ombos. Le 3 novembre, nous arrivons à Assouan par une petite chaleur de 33 degrés, portée aujourd'hui à 38.

Nous voici en Nubie: des caravanes de chameaux arrivent, chargés des marchandises du Soudan; on voit circuler sur le port les Bécharris ou Bédouins du désert, nus jusqu'à la ceinture, avec leur figure bronzée et sauvage, encadrée de longs cheveux frisés et tordus comme une épaulette de général, portant des boucliers de peau d'hippopotame et de longues épées à poignées d'argent dont les lames sont parfois d'anciens trophées du temps des croisades. L'impératrice a voulu acheter une de ces armes ayant appartenu évidemment à un chevalier français; l'Arabe n'a voulu la céder à aucun prix: il aurait été déshonoré dans sa tribu s'il était rentré sans l'épée de ses pères.

Des petites filles *vêtues* d'un voile pendant sur le dos et d'une petite ceinture en franges ornée de coquillages, vous offrent à acheter des colliers de verroteries; des femmes en chocolat, avec un anneau d'or ou d'argent dans la narine droite et deux autres à chaque oreille, l'une dans le lobe inférieur, l'autre au-dessus, dans l'ourlet, passent en troupes avec leurs amphores ventrues sur la tête. Des marchands s'empressent autour de nous, offrant pour dix francs ce qui vaut vingt sous: les prix ont décuplé pour la circonstance.

On part pour Philæ, qui à chameau, qui à âne, à travers un coin du désert. Quelques-uns s'écartent pour tirer des vautours gypaëtes, dans les amoncellements de granits arrondis qui surgissent bizarrement de la plaine desséchée; pas un arbre, pas un brin d'herbe. Tout à coup on aperçoit l'île de Philæ, avec ses temples dorés et ses palmiers verts, entre deux entassements de rochers sombres. C'est un véritable enchantement. Je vous renvoie aux guides et aux récits de voyage pour la description de cet écrin archéologique; les savants sont dans la joie et les artistes dans l'extase, quelques bourgeois trouvent qu'il fait chaud.

Cependant la flottille impériale est arrivée à Assouan. On improvise une illumination très réussie des navires, dont les silhouettes, les mâts, les cordages, sont dessinés par des girandoles lumineuses; en même temps, un feu d'artifice, composé de feux du Bengale et d'un nombre prodigieux de fusées, est tiré au milieu des palmiers, devant le bateau officiel, pendant qu'au dedans a lieu la réception ordinaire, et qu'au dehors s'exécute une danse de trois misérables almécs, baissant le dos à chaque fusée et sautant en l'air à chaque pétard. Quant à la population arabe, elle semble parfaitement indifférente à tout ceci; fort peu daignent tourner la tête pour suivre les fusées; la plupart fument devant les cafés ou retournent au logis sans paraître s'inquiéter en aucune façon de ce tapage inusité. Moi qui ne suis pas Arabe, je trouve qu'on me gâte un peu mon Afrique, et j'aurais préféré, je l'avoue, un peu moins de bruit dans Landernau.

13 novembre.

Tandis que nous commencions à redescendre le Nil, l'impératrice et sa suite continuaient à le remonter au-dessus de la première cataracte, sur des bateaux d'un plus faible tirant d'eau. Le désir de Sa Majesté était surtout, dit-on, d'aller jusqu'au tropique; en effet, elle n'alla pas au delà, et, nous suivant rapidement dans notre retraite, nous rejoignit et nous dépassa pendant que nous faisions du charbon à Minieh.

Grâce au courant du fleuve, la descente s'opéra rapidement; la vitesse de quelques bateaux est doublée. On s'arrête quelques heures à Thèbes, et une partie des visiteurs se donne la joie d'aller revoir, à la lueur des torches, l'admirable temple de Karnak; d'autres, traversant le Nil sur des barques, vont errer dans la plaine de Thèbes, et toucher, en se mettant à l'eau jusqu'au cou, le pied des colosses de Memnon.

A Girgey, ancienne et curieuse petite ville qui mire dans l'eau rouge du Nil ses vieux minarets aux sculptures délicates, on s'arrête pour aller voir les ruines d'Abydos. On part, les uns sur des ânes, les autres sur des chevaux, pour un trajet de douze heures, aller et retour, sous un soleil brûlant. Les quatre premières heures on chemine sur une chaussée pittoresque qui serpente à travers les plaines inondées; on rencontre de temps en temps quelques jolis villages arabes, couronnés de dattiers, et dont les habitants basanés vous saluent d'un air grave; puis on arrive au désert. Deux heures de marche dans le sable, c'est dur, mais on est largement récompensé par l'aspect magnifique du temple d'Abydos. Là les sculptures, d'une finesse admirable, n'ont presque pas été mutilées, comme partout ailleurs, par le fanatisme aveugle des premiers chrétiens. Dans un grand nombre de salles, les peintures sont entièrement conservées, aussi vives, aussi fines de ton que si elles n'avaient pas été faites il y a trois mille ans. On trouve cela charmant et on oublie que c'est inouï.

(A suivre).

Nouvelles.

Paris, 6 janvier. — Le *Journal officiel* publie un tableau statistique démontrant que 92,411 personnes ont profité du décret d'amnistie du 14 juillet 1869.

M. Chevreau est nommé préfet de la Seine en remplacement de M. Haussmann, qui est relevé de ses fonctions.

La place nous a manqué mercredi pour donner dans son entier la liste du nouveau cabinet. M. Ollivier est ministre de la justice; M. Napoléon Daru, des affaires étrangères; M. Chevandier de Valdrôme, de l'intérieur; M. Buffet, des finances; M. Segris, de l'instruction publique; M. le marquis de Talhouët, des travaux publics; M. Louvet, de l'agriculture et du commerce. M. Maurice Richard prend la direction des beaux-arts, détachée du ministère de la maison de l'empereur, et érigée en ministère. M. de Parieu est nommé ministre président du conseil d'état. Trois membres seulement du cabinet du 17 juillet gardent leurs postes dans celui du 2 janvier: ce sont les ministres de la guerre, de la marine et de la maison de l'empereur; ils sont aussi les seuls qui ne fassent pas partie du corps législatif.

— En rentrant dans sa cellule, à l'issue de l'audience où sa sentence avait été prononcée, Traupmann a été revêtu de la camisole de force, puis il s'est jeté sur son lit, la face tournée contre la muraille, et n'a pas tardé à s'endormir. Il ne s'est éveillé que le lendemain à huit heures. En déjeûnant, il aurait dit: « Je vais faire casser tout cela »; dans la journée il a fait appeler son défenseur, Me Lachaud, et à quatre heures il a signé son pourvoi en cassation. Il prétend qu'il a trois complices, mais il ne veut pas les nommer. Traupmann a été transféré de la Conciergerie à la prison de la Roquette.

Espagne. — Les dépêches de Madrid semblent faire pressentir un dénouement de la crise dynastique que traverse ce pays. On assure que le régent aurait démontré l'urgence d'une solution immédiate, et on lui prête l'intention de se faire investir du pouvoir souverain. Est-ce pour cette cause que le bruit courait à Madrid, dans la journée du 5, qu'on avait tiré deux coups de pistolet sur le régent Serrano? Cette solution paraît aujourd'hui d'autant plus probable que le roi Victor-Emmanuel a fait savoir officiellement au gouvernement espagnol son refus de consentir à la candidature du prince Thomas au trône d'Espagne.

Confédération suisse. — La chancellerie fédérale porte à la connaissance des chancelleries cantonales que les Suisses voulant se rendre en Russie, doivent être munis d'un passeport visé par l'ambassade impériale russe à Berne, s'ils ne veulent pas s'exposer à être renvoyés, ce qui est déjà arrivé à plusieurs de nos compatriotes qui sont alors obligés de s'adresser à notre ambassadeur à Berlin, démarche qui entraîne des frais et une perte considérable de temps.

— D'après les déclarations des médecins, M. Ruffy aurait succombé à une congestion cérébrale, résultant d'un violent rhumatisme inflammatoire. M. Ruffy, auquel on avait demandé une biographie de sa personne, qui devait paraître dans une publication illustrée, après avoir dicté quatre pages à sa fille, se sentant fatigué, avait remis la suite au lendemain. Plus tard, vers minuit, sa femme le veillant seule, il dit tout à coup: « je perds mes idées », et peu d'instants après, il était frappé du coup fatal.

Berne. — Le *Vignoble* de Neuveville donne quelques détails sur l'incendie de Diesse: il y a onze maisons brûlées, douze ménages sont délogés; trois moutons, une chèvre et huit poules sont restés dans les flammes.

Il y a pour 45,000 francs d'assurance immobilière.

Seul, le buraliste de Diesse, pauvre vieillard demeurant avec sa femme âgée aussi, n'avait pas assuré son modeste avoir.

Il n'y a eu heureusement point de victimes. — La cause du sinistre est encore inconnue.

Vaud. — Les fêtes du 2 janvier, à Lausanne, ont été très brillantes. Dès le matin, une foule considérable circulait dans les rues de Lausanne, attendant avec impatience l'arrivée du cortége. Celui-ci a tenu toutes les promesses que le comité d'organisation des fêtes avait faites à la population locale. Chacun s'accorde à reconnaître qu'il ne pouvait être ni plus varié, ni plus riche. La presse est unanime dans son appréciation, et félicite le comité ainsi que les figurants pour la bonne organisation du cortége et l'excellente tenue des troupes.

NEUCHATEL. — Mardi après midi, on a fait jouer les premières mines destinées à produire la chute des rochers du Col-des-Roches (Locle). L'effet n'a pas répondu à l'attente des curieux; la cause en est due à ce que la dynamite employée pour les mines était en partie gelée et à ce que l'une des charges a manqué par défaut de la mèche. Cependant la dislocation des rochers est telle, qu'on peut s'attendre, d'un moment à l'autre, à voir la masse entière s'écrouler sans autre travail. Il devient par conséquent très dangereux de passer par le tunnel dans ce moment.

MARCHÉ DE NEUCHATEL 6 JANV. 1869

Pommes de terre	le boisseau	- 70	
Raves	id.	- 50	
Carottes	id.	- 30	
Choux-raves	id.	- 60	
Pommes	Id.	- 80	
Poires	id.	4 —	
Noix	id.	2 50	
Pois	id.	4 —	
Haricots en grains	id.	5 —	
Choux, la tête		- 15	
Œufs la douzaine		1 10	
Miel la livre		1 25	
Beurre en livres		1 30	
Beurre en mottes		1 15	
Lard, la livre		- 90	
Paille	fr. 2»80 à fr. 3»10	le quintal.	
Foin	fr. 3»20 à fr. 3»50	»	

DONS reçus au bureau de cette feuille pour l'Asile de Buttes.

De M. C. A. B., fr. 20. — M. E. B., fr. 20. — Mlle C. à Colombier, fr. 10. — Total à ce jour : fr. 307»50.

Dons pour les incendiés de Diesse.

D'un anonyme de Neuchâtel, fr. 20. — Mad. de P. P. fr. 20. — M. F. P. fr. 20. — Total à ce jour : fr. 60.

Plus, quelques paquets chemises, literie et vêtements.